



VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

Le 5 janvier 2021

La CGT de l'ONERA vous présente ses meilleurs vœux pour 2021. Cette année commence malheureusement comme elle s'est terminée, sous conditions sanitaires restrictives.

Nous espérons toutefois que la coupure de fin d'année vous a fait du bien et que vous avez pu en profiter pour partager quelques moments conviviaux privilégiés, essentiels à notre bien-être.

D'un point de vue syndical, l'année 2020 a été particulièrement chargée en réunions et négociations. La négociation salariale s'est soldée par un rattrapage venant compenser en partie les politiques désastreuses antérieures, nous y avons perdu au passage et dès cette année, notre 6ème semaine de congés payés : la semaine de Noël !

Dès le 1^{er} janvier 2021, et malgré la demande unanime de compensation immédiate exprimée par les syndicats en CSE Central, les primes aux auteurs (1953) et sur contrat (2007) sont supprimées. Le versement éventuel d'une prime d'intéressement ne pourra avoir lieu qu'à partir de 2022, sur des objectifs atteints en 2021. La CGT regrette que 2021 soit une année blanche !

Sur l'ensemble des sujets mis sur la table par la Direction en 2020, seul le projet d'accord sur les "CDI de chantier" (contrats précaires) n'a pas été validé par au moins 2 syndicats sur 3. La Direction a donc relancé la négociation sur ce sujet et des discussions ont continué jusqu'en toute fin d'année. Un nouveau projet d'accord (l'ancien modifié à la marge) est ainsi proposé à la signature depuis le 22 décembre avec comme date butoir le 14 janvier.

Le calendrier des réunions NAO 2021 (Négociations Annuelles Obligatoires) est déjà en cours de validation et nous devons discuter de la mesure du temps de travail. Cette obligation légale de négocier depuis 1999 sur ce sujet a été maintes fois repoussée et juste effleurée en 2020 avec une proposition de la Direction de passer tous les ingénieurs et cadres au forfait-jours. Ce dispositif est intéressant pour la Direction puisqu'il lui permet de régler le problème des heures supplémentaires ! Et ainsi, de sortir de l'illégalité actuelle en éludant toute analyse de l'ensemble des problématiques qui conduisent à la réalisation d'heures supplémentaires...

Pour l'année 2021, les revendications de la CGT sont les suivantes :

- application réelle au 1^{er} janvier 2021 de l'accord sur le télétravail. Application qui pourrait être repoussée au printemps voire bien plus tard pour cause de crise sanitaire persistante ;

- négociation prioritaire de la mesure du temps de travail avec la reconnaissance de celui-ci par la possibilité de récupération sur un compteur temps spécifique dédié et sans impacts pénalisant les situations individuelles de travail ;
- renégociation de l'accord RPS, devenu obsolète avec le changement des IRP en 2020 (CSE instance unique).

Malgré les difficultés liées au confinement, vous avez pu compter sur la CGT en 2020, toujours présente et active à vos côtés. La CGT de l'ONERA agit aussi bien dans les CSE qu'au niveau syndical. Vous avez ainsi pu constater la mise en place d'une information continue sur notre site web externe et la réalisation d'une enquête sur le télétravail pendant le confinement, enquête qui a permis de faire évoluer favorablement la négociation en cours. La CGT a aussi participé à l'organisation d'assemblées générales dans les centres où nous sommes suffisamment représentatifs et diffusé des tracts sur LEFILONERA. Nous sommes conscients que l'impact de ce moyen de communication est très limité mais notre Président a refusé la demande CGT de donner l'accès aux OS à la diffusion de tract par messagerie générale.

Vous pouvez toujours compter sur la CGT en 2021 qui reste à votre écoute pour défendre vos intérêts collectifs et individuels. La CGT, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui s'impliquent et s'engagent, des élus, des militants, des syndiqués, à l'écoute de toutes les revendications.

En 2021 :

- je m'informe en temps réel sur les négociations et j'agis avec plusieurs dizaines de syndiqué(e)s engagé(e)s et actif(ve)s ;
- je m'engage vers un meilleur avenir professionnel en étant encore mieux accompagné(e) dans mon activité à l'ONERA et dans sa reconnaissance ;

Alors, dès janvier, j'agis concrètement : je me syndique à la CGT !

La CGT, c'est vous, c'est nous !

